



Frais de notaires trop élevés?

Par **Norbert1331**, le **02/11/2022** à **22:25**

Bonjour ,ma question est la suivante :

Je vend un terrain moitié Zone agricole moitié Zone naturelle de 1500m2 dans les bouches du Rhône près de salon de Provence,avec possibilité d'accès à l'eau et électricité . Le m2 est estimé à environ 2€. Le propriétaire voisin souhaite me l'acheter mais m'annonce des frais de notaires de 1500€... est-ce que cette somme est crédible?

Merci à vous.

Par **Marck.ESP**, le **03/11/2022** à **08:47**

Bonjour

Le plus simple pour vous est sans doute de questionner un autre notaire, car si l'émolument fixe est estimables pour un département et règlementés, les frais et débours peuvent varier.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17701#:~:text=%C3%89molument,le%20notaire%20que%20vous>

:

Par **beatles**, le **03/11/2022** à **10:25**

Bonjour,

Demandez au voisin de vous fournir le devis du notaire qui doit détailler le coût en fonction de [cette section du Code du commerce](#) concernant les tarifs des notaires.

Cdt.